



PROGRAMME

ELECTIONS COMMUNALES 2018

DéFI pour Woluwe1150

1/ Bonne gouvernance, transparence, simplification des relations entre le citoyen et son administration : une commune conviviale et sécurisée

DéFI pour Woluwe1150 souhaite la mise en place :

- d'une communication pédagogique ;
- d'une participation citoyenne bien organisée ;
- d'une accessibilité aux nouvelles technologies de communication ;
- d'une convivialité suscitée, entre autres, avec l'hippomobilité. « *Il est fréquent que les citoyens caressent les chevaux. A-t-on déjà vu quelqu'un caresser un camion poubelle ?* ».

2/ Nouvelles technologies et gestion communale

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- la minimisation de la fracture numérique ;
- l'administration à distance.

3/ Efficacité du service public

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

- développer une approche d'accueil et de service au public dans l'ensemble des services de la commune, du CPAS et de la police.

4/ Une action sociale répondant aux besoins

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- l'accompagnement des personnes en situation de difficultés de vie ;
- l'intégration sociale par la mise au travail (ex. : les personnes porteuses d'un handicap).

5/ Santé

DéFI pour Woluwe1150 propose pour :

- **le survol de Bruxelles** : il faut respecter l' « arrêté bruit (Gosuin) ». Les vols de nuit doivent cesser.

6/ Le défi du logement

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- pour le terrain des Dames Blanches : « un vieux quartier de Joli-Bois du XXI^{ème} siècle » ;
- la rénovation de la Cité de l'Amitié.

7/ Une gestion efficace de l'espace public, la protection et la valorisation du patrimoine

DéFI pour Woluwe1150 préconise :

- le développement des espaces publics comme plaines de jeux, potagers collectifs ou espaces de détente partagés... ;
- l'esthétique des quartiers, « tolérance zéro » face à la malpropreté.

8/ Mobilité et stationnement

Dans ce cadre, DéFI pour Woluwe1150 propose :

- des investissements en « bon père de famille » pour assurer le bon entretien des voiries.
- la priorité aux transports en commun, aux déplacements à deux roues, à l'intermodalité et au système de véhicules partagés (auto, vélo).

9/ Urbanisme

Dans ce cadre, DéFI pour Woluwe1150 propose :

- la défense des quartiers de caractère en établissant des règles urbanistiques concernant les gabarits et le style architectural (ex. : le plateau de Stockel, le vieux quartier de Joli-Bois, le vieux quartier du Chant d'Oiseau...).

10/ Gestion immobilière communale

Dans ce cadre, DéFI pour Woluwe1150 propose :

- une gestion immobilière en « bon père de famille » avec des plans de gestion (entretien, investissement de rénovation, programme énergétique) de tous les bâtiments communaux et une priorité des investissements à l'entretien et à la rénovation des bâtiments.

11/ Accueil de la petite enfance

Dès lors, DéFI pour Woluwe1150 propose :

- l'augmentation du nombre de places dans les crèches communales et privées.

12/ Un enseignement de la réussite

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- un enseignement de proximité pour l'enseignement fondamental ;
- l'école secondaire communale soit celle du premier choix de la deuxième chance ;
- l'intégration et l'inclusion dans chacun des établissements.

13/ Accueil des enfants en période extra-scolaire

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- du personnel formé pour les garderies dans les écoles pour leur assurer un encadrement pédagogique.

14/ Académies

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

- résoudre le problème du manque de locaux pour l'Académie des Arts.

15/ Soutien à la jeunesse

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- d'impliquer dans la vie locale les mouvements de jeunesse et les clubs de sport pour les jeunes (mener un projet collectif d'intérêt général) ;
- la sensibilisation auprès des clubs sportifs (introduction d'une charte de bonne conduite) pour que les consommations au bar soient cohérentes par rapport aux activités.

16/ Emploi, économie locale et commerces

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- l'étude et le réaménagement de la place des Maïeurs en vue d'y dynamiser l'animation, le caractère commercial, tout en créant une atmosphère villageoise et conviviale. Le travail devra se réaliser en collaboration avec le citoyen et répondre à la pression liée aux difficultés de stationnement.

17/ Respect de l'environnement, promotion du développement durable et économies d'énergie

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- une commune exemplaire pour la mise en œuvre des dispositifs de développement durable et une contribution à la bonne information de la population ;
- le renforcement des quartiers durables avec des stimulants en vue d'encourager la population à agir.

18/ Des finances saines pour une fiscalité acceptable

Dans ce contexte, DéFI pour Woluwe1150 propose :

- le contrôle de l'endettement pour que celui-ci n'augmente pas en valeur constante, voire diminue à concurrence d'1% par an et minimiser la charge de la dette (ex. : participer à un fonds de gestion des trésoreries des pouvoirs locaux) ;
- le maintien d'une fiscalité stable comme ce fut le cas ces 18 dernières années et profiter des taux d'intérêt bas pour procéder à des investissements ;
- la consultation de la population avant toute décision sur la question d'une éventuelle modification des recettes du précompte professionnel vers le précompte immobilier.

19/ Culture et éducation permanente

DéFI pour Woluwe1150 propose :

- une intégration plus grande du réseau des différents acteurs mis en place ;
- que l'art, "le beau", aille à la rencontre des habitants ;
- la finalisation du projet de reconnaissance du Centre culturel, le W:Halll, par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme lieu d'éducation permanente.

20/ Sport, bien-être et santé

Dans cet esprit, DéFI pour Woluwe1150 propose :

- la rénovation du centre sportif : envisager un partenariat public/privé sur base d'un contrat de gestion reprenant, entre autres, des conditions de service au public (tarif, horaire, missions à accomplir...). L'objectif : mobiliser des moyens financiers en vue d'assurer la meilleure qualité du service au moindre coût pour nos concitoyens.

21/ Ouverture au monde

Dans cette perspective, DéFI pour Woluwe1150 propose :

- l'inscription de la commune dans des programmes européens de type "Erasmus" ;
- la poursuite de l'octroi de bourses pour les jeunes qui mènent une immersion en coopération au développement.

1/ Bonne gouvernance, transparence, simplification des relations entre le citoyen et son administration : une commune conviviale et sécurisée

DéFI pour Woluwe1150 souhaite la mise en place d'une communication pédagogique via les sites web afin de faciliter l'accès pour tous à toute l'information.

D'une part, l'information générale doit être structurée et synthétisée dans un langage accessible pour permettre d'avoir une idée globale de la gestion municipale.

D'autre part, avec un moteur de recherche, le citoyen doit trouver facilement l'information dont il a besoin.

L'information communale doit être au service de la transparence. La bonne gouvernance passe également par la communication des différents mandats exercés. Le citoyen doit savoir qui est en charge de quelle compétence ou de quel mandat.

PLUS DE VOITURE AFFECTEE AU COLLEGE

Dès sa prise en fonction il y a 6 ans, le 1^{er} échevin, Serge de Patoul, a renoncé à la voiture de fonction communale à laquelle il avait droit. Une dépense inutile à l'estime de DéFI pour Woluwe1150 qui prône la suppression de la voiture de fonction.

La convivialité passe aussi par l'association des habitants aux décisions qui les concernent.

UNE PARTICIPATION CITOYENNE BIEN ORGANISEE

DéFI pour Woluwe1150 est le fervent adepte de la mise en œuvre d'une démocratie directe.

Si l'on souhaite effectivement associer les citoyens à certaines décisions, il faut une information officielle qui suscite le dialogue et le débat.

Il y a lieu de distinguer les **dossiers d'intérêt général** et ceux **d'intérêt local**. Les dossiers d'intérêt général concernent une population située sur l'ensemble de la commune ; ils répondent à des objectifs qui dépassent le cadre d'un quartier. Quelques exemples : le Plan mobilité est un plan d'intérêt général ; l'aménagement d'une voirie, d'une rue est d'intérêt local.

Le dossier du Champ des Dames Blanches est, quant à lui, pour partie d'intérêt général (besoin de logement en particulier pour les jeunes) et pour partie d'intérêt local (impact du projet sur les quartiers avoisinants).

Pour réussir la participation citoyenne, il faut une méthodologie précise et connue de tous. DéFI pour Woluwe1150 prône la méthodologie suivante :

- pour les dossiers d'intérêt général, assurer des consultations avec la population. Ensuite soit décision des élus, soit dans le respect de la législation, organisation d'un référendum. Dans ce dernier cas, si plus de 50% de la population (électeurs) participent au référendum, le résultat est appliqué. Si le quorum n'est pas atteint, la décision revient aux élus ;
- pour les dossiers d'intérêt local, organiser une consultation suivant la méthodologie suivante :
 - distribuer une lettre circulaire aux habitants concernés par le projet en discussion et la manière à suivre pour consulter le dossier,
 - mettre le projet sur le site internet de la commune, à l'administration communale ou dans un centre de quartier en vue d'être consulté,

- organiser une réunion publique en respectant un minimum d'une semaine entre la distribution du toutes-boîtes et la réunion publique,
- organiser une réunion publique en vue de présenter le projet modifié sur la base des discussions de la 1^{ère} réunion publique (au plus tôt une semaine après la 1^{ère} réunion et au plus tard 2 semaines après). Cette 2^{ème} réunion publique conclut normalement la concertation. Le cas échéant et sur la base des besoins, une troisième réunion pourrait être organisée.
- pour les questions spécifiques de mobilité, sens uniques et stationnement, la procédure suivante sera suivie :
 - sur la base de demandes de citoyens ou à l'initiative du pouvoir communal, une consultation des riverains concernés est organisée préalablement à toute décision,
 - cette consultation est décisionnelle,
 - le changement (mise en sens unique, suppression d'un sens unique, installation d'un stationnement « zone bleue »,...) s'opère si 60% des personnes consultées répondent et si 60% des personnes qui se sont exprimées sont favorables au changement.

DéFI pour Woluwe1150 veut que les citoyens soient informés et qu'ils puissent réagir, il propose de :

1. Donner l'information objective des événements et des actualités communaux au moyen de différents supports, en particulier digitaux. Cela signifie concrètement qu'il convient de mettre sur le site internet communal :
 - le compte et le budget communal, du CPAS, de la zone de police et des ASBL para-communales de manière simplifiée (pour assurer la bonne compréhension) et exhaustive (pour trouver l'information précise sur la base du moteur de recherche) ;
 - le rapport d'activités communales, du CPAS, de la zone de police et des ASBL para-communales de manière simplifiée et exhaustive.

Ces rapports annuels doivent - priorités, mise en perspective, comprendre la justification des durabilité,...). actions menées (objectif, ordre de

2. Désigner au sein du Collège un membre en charge de la bonne gouvernance et des réponses à apporter aux interpellations d'habitants au sujet de la gestion communale.
3. Organiser les relations avec les citoyens via internet pour que chacun puisse s'exprimer aisément dans le cadre de consultations.
4. Filmer le conseil communal avec des caméras fixes et mise sur internet immédiate.
5. Mettre en évidence, sur le site d'information communale, les règles de participation citoyenne, entre autres la manière dont le public peut interpellier le conseil communal.
6. Mener, sur le site communal, une enquête par mois sur une question de gestion communale (par exemple, pour tendre à la réalisation d'un budget participatif).

UNE TECHNOLOGIE ACCESSIBLE PAR TOUS

Pour assurer l'efficacité d'une participation citoyenne électronique, mais aussi pour assurer la bonne intégration au sein de la société au vu de l'évolution des services tant publics que privés (banques, mutuelles, impôts, retraites, commerce en général, accès à l'information,...), il faut que la commune organise des « aides » aux citoyens qui éprouvent des difficultés avec les nouvelles technologies et leur évolution.

7. Organiser régulièrement des rencontres thématiques entre le collège échevinal et les habitants.

8. Impliquer les habitants dans la vie communale en créant des forums thématiques ouverts aux contributions susceptibles de faire progresser la réflexion.
9. Organiser les services de l'administration en vue de réagir dans la journée, ne fût-ce que par un accusé de réception, aux interventions et aux réactions des habitants.

DéFI pour Woluwe1150 veut une commune attentive à chaque personne. Il propose en ce sens de :

1. Accueillir les nouveaux habitants et mettre à l'honneur les citoyens ayant acquis récemment la nationalité belge.
2. Fêter les citoyens qui ont 20 ans de résidence dans la commune et ensuite à chaque dizaine supplémentaire.
3. Soutenir et développer des zones « Respect » (espace qui incite à des relations respectueuses et à la participation à la lutte contre toute forme de harcèlement, y compris sur les supports numériques).

La commune de Woluwe-Saint-Pierre possède un réseau associatif actif, des quartiers, des rues et avenues qui forment des entités au caractère villageois. DéFI pour Woluwe1150 préservera cet environnement social ; il l'encouragera et le stimulera.

DéFI pour Woluwe1150 propose dès lors de :

1. Soutenir les initiatives privées du monde associatif qui contribuent à ce que la population se connaisse, se rencontre, et crée ainsi une convivialité comme, par exemple, la fête des voisins, les fêtes de quartier,...
2. Former à la convivialité et assurer son développement, en particulier en soutenant les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs, lieux

d'apprentissage par excellence de la solidarité, de la tolérance et de la citoyenneté.

3. Utiliser les infrastructures des centres de quartier, des bibliothèques et du Centre sportif pour susciter des lieux de rencontre et d'échange.
4. Créer une atmosphère de rencontres, d'échanges et de tolérance, et stimuler les initiatives citoyennes du type potager collectif, « repair café » (atelier consacré à la réparation d'objets et dont les objectifs sont : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, transmettre des connaissances, venir en aide aux ménages rencontrant des difficultés financières ou renforcer la cohésion sociale entre les habitats), donnerie, quartier durable.
5. Etendre les échanges avec et entre les citoyens via internet afin de permettre le dialogue entre citoyens et/ou la commune pour partager des idées, des projets en-dehors et/ou dans la sphère communale (cfr. « Les nouvelles technologies et la gestion communale »).

DES CHEVAUX DANS NOS RUES : DÉFI POUR WOLUWE 1150 PROMEUT L'HIPPOMOBILE

Bonne gouvernance, convivialité et imagination : voici l'ambition de DéFI pour Woluwe1150.

S'appuyant sur l'exemple de Schaerbeek, DéFI pour Woluwe1150 veut remplacer un des véhicules à moteur récoltant les déchets des poubelles publiques par un véhicule tracté par des chevaux de trait ardennais.

Après une étude de faisabilité et avec la collaboration de Schaerbeek, la commune acquerra 2 à 3 chevaux de trait dont l'attelage permettra de vidanger les corbeilles publiques, de ramasser les encombrants chez les particuliers (personnes à mobilité réduite), de contribuer au nettoyage des espaces publics après les marchés et autres manifestations, et de mener des missions de transport de personnes à des fins pédagogiques, culturelles ou festives (exemple : des promenades éducatives pour les enfants de nos écoles).

L'expérience schaarbeekoise, commune gérée par le bourgmestre DéFI Bernard Clerfayt, est probante. Ce système présente 4 grands avantages :

Economique : en tenant compte de l'ensemble des paramètres (investissement, frais de fonctionnement et de personnel), le mètre cube de déchets récoltés coûte moins cher avec un véhicule hippomobile.

Environnemental : des déplacements doux et non polluants, le fumier étant transformé en compost utilisable pour les parterres.

Convivialité : le cheval crée un lien social ; il suscite des gestes de sympathie vis-à-vis du personnel et des chevaux, le cheval devenant un vecteur de dialogue et de respect. Il est fréquent que les citoyens caressent les chevaux. A-t-on déjà vu quelqu'un caresser un camion poubelle ?

Social : la rigueur, les exigences et la relation entre l'animal et le travailleur créent un excellent cadre de réinsertion socio-professionnelle.

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Lutter contre toute incivilité en procédant, entre autres, à une sensibilisation du public et à des sanctions dissuasives.
2. Valoriser la fonction des agents de prévention et faire le suivi de leurs constats, entre autres au sujet de l'état des lieux publics.
3. Développer les services de médiation en complément de l'action de la police de proximité.
4. Assurer une présence régulière dans les quartiers de la police de proximité et/ou des agents de prévention.
5. Garantir un accueil de première ligne pour les personnes victimes de violence.
6. Organiser l'accueil à la police de manière à ce que toute personne désirant faire part d'un fait qu'elle estime grave puisse le faire, dès son arrivée, dans un local privatif.
7. Placer des caméras de surveillance aux endroits présentant un risque tout en préservant la vie privée des habitants.

2/ Nouvelles technologies et gestion communale

DéFI pour Woluwe1150 estime que la commune doit contribuer à minimiser la fracture numérique. Au vu de l'évolution rapide des technologies et d'un ensemble de services rendus au public (services bancaires, déclaration d'impôts, dossier pension,...), il y a lieu de sensibiliser la population au risque « d'analphabétisme technologique » quant à l'intérêt, la facilité et l'accessibilité des nouvelles technologies. Ces dernières peuvent marginaliser, isoler. DéFI pour Woluwe1150 estime que les cyber-espaces doivent être des lieux de rencontres intergénérationnelles.

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Développer (en adaptant les heures d'accès aux demandes) les cyber-espaces avec des services d'encadrement, de formation, d'échange de pratiques,... Ce développement peut se réaliser dans les centres de quartier et/ou dans les bibliothèques.
2. Coordonner les différentes initiatives « cyber-espace » en vue d'assurer une offre de service claire pour le public.
3. Assurer la gestion des cyber-espaces par un comité d'utilisateurs sous la supervision de la commune.
4. Spécialiser les cyber-espaces en termes de service et de matériel disponible. Cette information devra être clairement donnée dans chaque cyber-espace. Par exemple, avoir un cyber-espace permettant le développement des arts numériques, lieu qui pourrait être également à la disposition des académies.
5. Développer et systématiser l'administration à distance via le guichet électronique, en vue de pouvoir délivrer des documents à distance, répondre aux questions et informer le public.
6. Avoir un site internet unique et inclusif pour la commune, le CPAS, la zone de police et les ASBLs para-communales reprenant :

- toute l'information sur les services, leurs correspondants pour le public avec leurs coordonnées et leurs horaires,
 - la connexion avec le guichet électronique et la possibilité de bénéficier des services des ASBLs para-communales pour, par exemple, louer un terrain de sport, une salle, acheter des places de spectacle,...
 - les associations locales contribuant à la vie en société en leur laissant une zone en vue de se présenter et/ou de donner des informations pratiques.
7. Avoir un comité d'usagers du site communal, composé d'habitants pour piloter son développement et son évolution.
 8. Avoir une zone forum « citoyens à citoyens » pour permettre aux habitants d'échanger sur les sujets qu'ils souhaitent. La commune se limite à organiser la bonne tenue du forum via un modérateur.

3/ Efficacité du service public

DéFI pour Woluwe1150 estime que l'administration communale doit d'abord être au service du citoyen. Pour ce faire, il faut lui garantir une facilité d'accès, un bon accueil, une bonne information, s'assurer de la compréhension de ses besoins et pouvoir soit y répondre, soit le rediriger correctement auprès de l'administration compétente.

Partant, pour la commune, le CPAS et la zone de police, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Développer une approche d'accueil et de service au public dans l'ensemble des services de la commune, du CPAS et de la police.
2. Garantir un accueil de qualité, entre autres en assurant la possibilité de recevoir le public en français, en néerlandais, en allemand, en anglais, en espagnol, en italien, en langue des signes pour malentendants et plus si possible.
3. Elargir les plages horaires d'ouverture des services en-dehors des heures de bureau.
4. Développer et systématiser l'administration à distance via le site internet communal, en vue de pouvoir délivrer des documents à distance, répondre aux questions et informer le public.
5. Assurer la visite à domicile de fonctionnaires auprès des citoyens devant accomplir une obligation administrative et ne pouvant plus se déplacer.
6. Mettre en place des évaluations comme outil de gestion :
 - des services par des analyses de satisfaction du public ;
 - du personnel via un système interne non public qui doit contribuer à motiver l'agent, à améliorer le travail et la collaboration, à orienter les plans de carrière.

7. Procéder aux recrutements du personnel communal, du CPAS et de la zone de police sur la base de critères objectifs liés à la fonction à assurer et aux perspectives de carrière.
8. Assurer le bien-être au travail : motiver, former à la gestion du stress, prévenir le burn out professionnel,...
9. Appliquer les principes suivants, en particulier pour les travaux :
 - prise en charge, par le personnel communal, des tâches propres aux fonctions communales, des tâches de petit entretien et des tâches nécessitant une intervention rapide ;
 - sous-traitance des tâches complexes et/ou spécialisées et/ou occasionnelles.
10. Etablir des plans de gestion du patrimoine communal pour chaque bâtiment et pour chaque voirie.
11. Mettre à l'emploi ou en formation de manière encadrée des personnes en insertion socio-professionnelle (ex. : les article 60 du CPAS) et des jeunes (stages professionnels).

4/ Une action sociale répondant aux besoins

La politique de l'action sociale au niveau communal est basée au CPAS et dans le service social communal. Le CPAS est le moteur de l'action sociale (pauvreté, précarisation, migrants,...). Le service communal traite d'autres aspects, comme l'accompagnement de situations de vie difficiles ou problématiques.

Pour assurer les effets de synergie, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Rationaliser les services généraux de la commune et du CPAS (finances, recette, bâtiment, personnel, marchés publics,...) en vue de réaliser des réductions de charge et des synergies de travail, ainsi que d'augmenter l'efficacité et l'efficience en occupation des bâtiments.
2. Avoir une spécificité claire du service social de la commune (pour tous les publics) intégrée à l'action du CPAS en vue d'une politique sociale globale cohérente.
3. Développer l'information (non politisée) adaptée aux publics cibles concernant les services sociaux proposés à la population (repas sur roues, garde d'enfants malades, aides familiales) par le CPAS, la commune et le secteur privé (mutuelle, par exemple).
4. Garantir une réponse à toute demande sociale (fournir le service ou assurer un suivi pour permettre de l'obtenir).
5. Créer des synergies entre les différents acteurs (publics ou privés) œuvrant dans le domaine de l'action sociale.
6. Stimuler le bénévolat dans l'action sociale. Il faut parler d'un bénévolat de « type professionnel » avec un engagement et des obligations morales à tenir.

Pour assurer une vie décente pour chaque citoyen, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Lutter contre l'exclusion sociale par la formation, l'encadrement dans la recherche d'emploi, l'information sur les droits et obligations, le guidage vers le suivi psychologique.
2. Etablir une collaboration entre le CPAS, l'Agence immobilière sociale (AIS) et la Société immobilière de service public, « En Bord de Soignes », pour répondre aux situations de crise en matière de logement.
3. Collaborer avec le secteur privé pour augmenter le nombre de places d'accueil de personnes âgées dépendantes.
4. Soutenir les initiatives en faveur de l'accueil de personnes en situation de handicap de grande dépendance et de logements adaptés pour personnes en situation de handicap.
5. Développer les centres de soins de jour permettant d'accueillir des personnes dépendantes de tout âge.
6. Soutenir les aidants proches des personnes dépendantes en créant des possibilités de répit.
7. Favoriser les rencontres intergénérationnelles en utilisant, par exemple, les centres communautaires pour organiser des activités regroupant les différentes générations.
8. Garantir l'accessibilité à tous les lieux aux personnes à mobilité réduite et garantir à la maison communale un accueil adapté aux personnes ayant un handicap.
9. Développer le Conseil consultatif des personnes handicapées en vue d'assurer l'adéquation des politiques menées avec les besoins des personnes ayant un handicap.

Pour une intégration sociale et/ou professionnelle pour tous, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Fournir du travail aux personnes handicapées, soit par leur engagement au sein de l'administration communale et du CPAS et des ASBL para-communales, soit par la réalisation de marchés auprès d'entreprises de travail adapté (ETA - application des ordonnances régionales bruxelloises initiées par les députés Serge de Patoul et Caroline Persoons) :
 - ouvrir les marchés publics aux entreprises de travail adapté (ETA) et, dès qu'il y a possibilité, y mettre des clauses sociales ;
 - former et encadrer sur le lieu de travail le personnel travaillant avec une personne ayant un handicap.

MISE AU TRAVAIL DES PERSONNES AYANT UN HANDICAP

Les ETA sont des entreprises d'économie sociale dont la spécificité est d'employer majoritairement des personnes handicapées (sur les plans physique, mental ou psychique).

Serge de Patoul et Caroline Persoons, députés-échevins sanpétrusiens DéFI, ont fait voter par le Parlement bruxellois leurs propositions d'ordonnance dont l'objectif est de mettre au travail grâce aux administrations davantage de personnes handicapées. « *Par ce texte, nous fixons un quota pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans les administrations publiques à 3% ou un quota de commandes aux ETA pour un minimum de 3% de la charge salariale* », explique le 1^{er} échevin, Serge de Patoul.

Il est très ardu pour une personne en situation de handicap de décrocher un emploi, et pour une administration publique de recruter une personne handicapée... De fait, ce type de personnel demande souvent un encadrement, des conditions et un rythme de travail adaptés. D'où le rôle-pivot des ETA, ces entreprises peu ordinaires, spécialisées dans l'adaptation du travail à l'homme en quelque sorte.

Pour DéFI pour Woluwe1150, il est impératif de confier aux ETA davantage de marchés de services. Ce faisant, notre commune poursuivra un double objectif : d'une part, économique vu le soutien offert à un secteur confronté à une concurrence lourde et, d'autre part, social vu que ces entreprises ont pour finalité première d'œuvrer à l'intégration des personnes handicapées.

2. Développer des services de proximité :

- pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles,
- pour maintenir les personnes âgées en activité,
- pour soutenir les aidants proches des personnes dépendantes.

3. Favoriser des projets d'inclusion de personnes handicapées dans les écoles et crèches communales, dans les mouvements de jeunesse et les lieux sportifs.
4. Créer via le CPAS une entreprise d'économie sociale d'insertion socio-professionnelle et développer une épicerie sociale (entreprise d'économie sociale) destinée au public éprouvant des difficultés financières. Celle-ci écoule des invendus (lutte contre le gaspillage) sans créer une concurrence déloyale avec le secteur de la distribution.
 - Gérer l'épicerie sociale par le biais d'une entreprise d'économie sociale d'insertion socio-professionnelle (article 60) et avec des bénévoles ;
 - Placer l'épicerie sociale sous la tutelle du CPAS ;
 - Créer des partenariats avec une agriculture urbaine/potagers collectifs (cfr. convivialité et environnement) via un système de potagers et de maraîchage ;
 - Inscrire l'épicerie sociale dans une politique qui tend vers zéro déchet.

5/ Santé

Même si la commune est un pouvoir public qui dispose de peu de compétences en matière de santé, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Participer aux campagnes de sensibilisation en matière de santé menées par les pouvoirs supérieurs.
2. Mener des actions de sensibilisation et de prévention propres sur des questions particulières, telles que les problèmes d'alcool ou de drogue, d'alimentation saine, de burn out,...
3. Veiller à la santé des citoyens, par exemple en favorisant l'activité physique ou en initiant des réceptions sans alcool, sans produits gras et en limitant le sucre,...

ATTITUDE DE LA COMMUNE PAR RAPPORT AU SURVOL

Le survol aérien de la région bruxelloise et de sa proche périphérie cause des nuisances aux habitants des communes concernées. A Woluwe-Saint-Pierre, nous sommes particulièrement touchés, et plus particulièrement dans les quartiers de Joli-Bois, de Stockel, du centre et du Chant d'Oiseau. Notre santé et notre droit à un environnement sain et de qualité doivent, plus que jamais, être au centre des priorités du gouvernement fédéral...

L' « arrêté Bruit » du ministre Gosuin DéFI, dont l'application a été confirmée par les plus hautes instances judiciaires belges et européennes, représente à ce jour la seule arme juridique dont nous disposons pour fixer les limites acceptables en termes de bruit. Pourtant, le survol intensif de la Région bruxelloise et de sa périphérie se poursuit.

Pour DéFI pour Woluwe1150, il est plus que temps que le gouvernement fédéral MR/N-VA prenne enfin ses responsabilités. Il doit respecter l' « arrêté Gosuin ». Les vols de nuit doivent cesser.

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Inscrire l'attitude de la commune dans une approche régionale et ainsi éviter des attitudes différentes entre les communes bruxelloises en vue de :
 - Considérer Bruxelles-National comme un aéroport urbain dont les activités sont diurnes et interdire les vols de 22h à 7h ;
 - interdire le survol des zones densément peuplées et considérer toute la Région bruxelloise comme densément peuplée ;
 - adapter les routes aériennes pour réduire les nuisances et minimiser le nombre de personnes impactées ;
 - favoriser la coopération entre les différentes régions du pays pour une meilleure répartition des activités entre aéroports ;
 - reculer la piste 25L pour éviter le survol de Bruxelles ;
 - faire respecter et appliquer toutes les décisions de justice luttant contre le survol et le bruit ;
 - instaurer une autorité publique, indépendante et neutre, de contrôle des nuisances sonores aériennes.
2. Participer aux différents recours judiciaires. D'une part, en tant qu' « associée » des autres communes dans une démarche collective, et, d'autre part, en tant que plaignante dans une démarche spécifique (entité propre) en soutenant, entre autres, les citoyens pour entamer d'éventuelles procédures.
3. Agir avec les différentes associations qui s'opposent au survol de la région bruxelloise.
4. Se doter de sonomètres en vue de faire ses propres mesures pour contribuer à la mise en application de l'arrêt Gosuin. La mesure du bruit des avions est réglementée. En cas de violation de ces normes, le paiement d'amendes est obligatoire

6/ Le défi du logement

La qualité de son environnement et de ses services rend la commune de Woluwe-Saint-Pierre très attractive. S'y loger coûte donc cher. Les jeunes ménages en sont particulièrement victimes. Cette situation a comme effet d'homogénéiser la population. Or, assurer la diversité de cette dernière est essentiel.

Partant du principe que la commune est dans l'incapacité d'agir sur le marché, et pour répondre à ces difficultés, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Développer le partenariat public-privé par l'extension de l'activité de l'Agence immobilière sociale (AIS). Il s'agit de proposer et d'encourager les propriétaires d'immeubles à les donner en location, en tout ou en partie, à l'AIS communale. Cette agence garantit un loyer et la gestion du bien au propriétaire et elle sous-loue le bien, à des loyers adaptés aux revenus du locataire. L'objectif est d'arriver à augmenter l'offre de logements publics de 30% via le système des AIS.
2. Lutter contre les immeubles abandonnés ou inoccupés de longue durée. Sans le remettre en cause, le droit de propriété ne peut créer une nuisance au voisinage. Dans cette perspective, DéFI pour Woluwe1150 veut mener une lutte décidée contre l'abandon de tout immeuble. Ce travail s'effectuera par une fiscalité dissuasive et par des propositions faites aux propriétaires défaillants pour qu'ils confient leur bien à l'AIS locale.

Même si l'inoccupation n'équivaut pas à un abandon, force est de constater que la commune et ses habitants n'ont pas avantage à avoir des immeubles inoccupés de longue durée. Dès lors, le même principe que pour les immeubles abandonnés sera mis en œuvre.

3. Entretien et rénover les logements sociaux, en particulier ceux de la cité de l'Amitié. Le prochain sextennat doit être caractérisé par une rénovation des logements de la Société des logements sociaux, En Bord de Soignes, pour assurer un taux d'inoccupation d'immeubles ne dépassant pas 3% du parc,

soit un pourcentage lié aux rotations et aux rénovations. Dans les limites de la législation, DéFI pour Woluwe1150 favorisera l'accès au logement social aux habitants de WSP. Dans ces mêmes limites, il veillera à ce que les habitations occupées correspondent aux besoins des locataires.

4. Atteindre un parc de 1.000 logements sociaux sur le territoire de la commune et en collaboration avec le CPAS, développer des logements de transit et d'urgence.
5. Dans une volonté de permettre aux jeunes de s'installer à WSP, limiter la durée des baux dans l'AIS et favoriser la mobilité entre le parc de logements de l'AIS et de la Société d'habitations sociales, En Bord de Soignes.
6. Donner à l'AIS communale la fonction de service du logement, afin qu'elle assure l'information de la population sur les aides publiques concernant l'accès à la propriété, la rénovation, les adaptations en vue d'un développement durable, ...
7. Mener à bien le projet de construction de logements à l'arrière de la maison communale et en confier la gestion à l'AIS.
- 8.

LE TERRAIN DES DAMES BLANCHES

Soyons de bon compte : il est inadmissible, alors que 40.000 familles cherchent à se loger à Bruxelles, qu'un champ de maïs de quelque 100.000 m² - appartenant à la SLRB - ne fasse pas l'objet d'une politique audacieuse, volontariste et réaliste de création de logements moyens et sociaux... Telle est la situation du désormais célèbre « Champ des Dames Blanches ».

La diversité de la population est garante d'une convivialité typiquement bruxelloise. La commune doit pouvoir intervenir pour préserver une offre de logements pour toutes les classes sociales.

Pour le champ de l'avenue des Dames Blanches, DéFI pour Woluwe1150 préconise une forme de création d'un second « Vieux quartier de Joli Bois » de style 21^{ème} siècle assurant une mixité sociale et des équipements collectifs pour en faire un quartier durable. Il faut une ambition sociale, de rencontre et de convivialité, une ambition urbanistique, d'esthétisme et de mobilité douce, une ambition d'intégration dans les quartiers existants et dans l'environnement.

Les objectifs de DéFI pour Woluwe1150 sont la création de logements pour les jeunes, l'attraction d'une population désireuse de vivre dans un quartier réduisant le recours à la voiture et offrant une réponse adéquate à la problématique de l'écoulement des eaux.

DéFI pour Woluwe1150 plaide pour :

- un quartier sans voitures avec un emplacement de stationnement pour un véhicule et minimum quatre deux roues par logement ;
- la présence d'une agriculture urbaine comprenant une ferme, des potagers et des jardins partagés ;
- des constructions maximales de deux niveaux plus toiture qui s'intègrent dans l'environnement ;
- l'utilisation du dénivelé pour maximiser le stationnement des voitures en souterrain ;
- l'installation de stations de voitures partagées à l'entrée du quartier ;
- la réalisation de garages collectifs sécurisés pour les vélos ;
- un parc immobilier susceptible d'accueillir une population de tout âge et de toute origine
- la formule des trois tiers : un tiers de logements acquisitifs, un tiers de logements locatifs et un tiers de logements sociaux, l'ensemble étant mixé ;
- une réponse adéquate à la problématique de l'écoulement des eaux.

Parallèlement à la réalisation des logements sur le terrain du Champ des Dames Blanches, la commune devra augmenter ses capacités d'accueil en crèches et dans les écoles. Une négociation avec la STIB devra aussi être réalisée en vue d'améliorer le parcours de la ligne de bus 36

7/ Une gestion efficace de l'espace public, la protection et la valorisation du patrimoine

WSP bénéficie d'un ensemble d'espaces publics qui lui apportent son caractère environnemental particulièrement agréable et apprécié. DéFI pour Woluwe1150 estime qu'il y a lieu de veiller à garder cette qualité de vie et de développer des espaces publics comme des plaines de jeux, des potagers collectifs ou des espaces de détente partagés...

Les constructions, les rénovations et les transformations des immeubles doivent s'inscrire ou s'intégrer dans l'esthétique des quartiers, et respecter les gabarits de l'environnement proche.

La règle de la « tolérance zéro face à la malpropreté » doit être appliquée. La crasse et les tags n'amènent que davantage de crasse et de tags ! De plus, une attention particulière doit être portée sur la problématique des poubelles : tout sac poubelle déposé la veille au soir devra être mis dans une poubelle en dur.

DéFI pour Woluwe1150 préconise de :

1. Constituer une équipe chargée d'intervenir dans les plus brefs délais pour réparer les dégâts ou tout acte de vandalisme qui seraient constatés par le gardiennage, et de nettoyer les crasses et déchets qui y seraient abandonnés.
2. Assurer un gardiennage discret et efficace des espaces publics avec les agents de prévention.

3. Agrémenter les espaces publics, en particulier ceux qui ont une haute fréquentation comme les centres commerciaux, en y plaçant des œuvres d'art, soit définitives, soit en exposition.
4. Mettre sur les places communales des kiosques pour y organiser des concerts, des expositions d'art contemporain, en particulier pour valoriser les élèves de nos académies.
5. Veiller à l'embellissement des espaces publics, notamment par le fleurissement, la création de parterres potagers, la plantation d'arbres fruitiers,...
6. Soutenir, encourager et valoriser les initiatives privées de rénovation et d'embellissement, organiser des concours de façades fleuries, promouvoir l'esthétique visuelle des jardins visibles de la voirie publique.
7. Valoriser la connaissance du patrimoine situé dans la commune par des publications, entre autres dans le mensuel communal, et l'organisation de promenades pédagogiques et thématiques.
8. Appliquer le principe du maillage vert et bleu.
9. Entretenir avec soin les plaines de jeux et en implanter d'autres sur des espaces sécurisés non utilisés.
10. Assurer une gestion des poubelles publiques afin d'en avoir en suffisance là où les besoins existent et les vider régulièrement de manière à assurer en permanence la propreté des lieux (cfr hippomobilité).
11. Pratiquer une tolérance zéro pour les incivilités qui nuisent au cadre de vie (sanctions administratives).

8/ Mobilité et stationnement

Une mobilité aisée est indispensable car elle fait partie du confort de vie. Une circulation intense est une source de nuisances et de stress. Il y a donc lieu de gérer ce paradoxe.

Woluwe-Saint-Pierre possède une voie de pénétration - l'avenue de Tervueren -, ainsi que les boulevards de la Woluwe et du Souverain. Ces axes sont gérés par la région.

Le stationnement pose de plus en plus de difficultés, en particulier dans les quartiers à haute densité d'habitations¹.

Les dépenses publiques doivent assurer un bon entretien des voiries, sécuriser en particulier les abords des écoles et stimuler la mobilité alternative à la voiture.

Dans ce cadre, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Réaliser des investissements en « bon père de famille » pour assurer le bon entretien des voiries.
2. Donner la priorité aux transports en commun, aux déplacements à deux roues, à leur intermodalité et au système de véhicules partagés (auto, vélo) en poursuivant le développement des réseaux existants et en permettant aux habitants de la commune de louer, selon un système de voitures partagées, la flotte (ou une partie de celle-ci) de voitures/camionnettes de la commune.
3. Privilégier une zone réservée aux cyclistes lors de toute nouvelle infrastructure routière, avoir des pistes cyclables cohérentes et continues pour que les tronçons se rejoignent et augmenter les lieux de stationnement sécurisés pour vélos :
 - 100 places de stationnement vélo en cage au Stockel Square, à la station de métro Montgomery et à la maison communale avec un

¹ Il est à noter que la politique de stationnement est de plus en plus guidée par la Région bruxelloise.

système de zones libres et de zones payantes pour enfermer les vélos (via une carte),

- création d'espaces de stationnement vélo plus petits au Centre communautaire de Joli Bois, au Centre sportif, aux Venelles et à la Cité de l'Amitié.
4. Développer, dans la mesure des possibilités, des "garages collectifs à vélos" dans les quartiers densément bâtis.
 5. Mettre en zone 30 les quartiers et y défendre une circulation locale.
 6. Placer des plateaux dans les carrefours nécessitant une vitesse limitée.
 7. Sécuriser les piétons et les cyclistes, les abords des écoles et du Centre sportif.
 8. Avoir un revêtement spécifique pour les pistes cyclables, qui permet de distinguer clairement la zone cyclable par rapport à la zone pour les voitures. Ce revêtement doit être de type macadam et non de type succession de dalles.

UNE ATTENTION PARTICULIERE POUR L'AVENUE DE TERVUEREN

Dans ce cadre DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Réétudier tout le circuit cycliste de l'avenue de Tervueren en vue de le sécuriser : réfléchir sur la création de zones partagées (20 km à l'heure) et étudier la possibilité de récupérer une bande de voitures pour les deux roues.
2. Adapter les feux lumineux au square Léopold II pour assurer des passages propres pour les vélos.

9. Augmenter le nombre d'indicateurs de vitesse et de radars dans les lieux dangereux.
10. Adapter et modifier le fonctionnement des feux lumineux aux heures de la journée pour assurer une fluidité du trafic tout en limitant la vitesse.

11. Maintenir le système des cartes de stationnement actuel avec les 30 premières minutes gratuites dans les zones payantes et adapter localement le système de stationnement sur la base de demandes des habitants et des consultations des personnes concernées.²
12. Mettre en place un système indiquant les places de stationnement inoccupées en vue d'arriver à une place Dumon sans voitures.
13. Créer des collaborations avec les supermarchés pour une utilisation des zones de stationnement en-dehors des heures d'ouverture des magasins, en particulier mettre en œuvre une collaboration entre les grandes surfaces proches du Centre culturel et celui-ci en vue de diminuer la pression du stationnement dans le quartier du Centre.
14. Donner un système de dérogations aux cartes d'habitants pour les professions médicales et paramédicales enregistrées auprès de l'Inami.
15. Organiser un système de cartes d'habitants pour invités ou pour des missions spéciales valables pour une durée limitée.
16. Nommer un responsable superviseur des travaux pour informer les habitants sur ce qui se passe et pour recevoir leurs plaintes, observations et critiques.
17. Ajouter, sur le site internet de la commune, le lien vers « Fix my street » pour signaler une quelconque anomalie.
18. Tracer au sol les différentes zones sur la place Dumon.

² Ce point pourrait être adapté suivant les dispositifs que la Région imposerait aux communes.

MOBILITE ET TRANSPORTS EN COMMUN

Les rapports entre la commune et la STIB ne sont pas aisés. La STIB est une société régionale. La commune doit contribuer à la mise en place d'un réseau le plus efficace possible, mais elle ne maîtrise pas les prises de décision. DéFI pour Woluwe1150 estime qu'il faut assurer une liaison rapide entre les différents quartiers et les stations de métro (Stockel, Montgomery, Hankar et Pétilion).

Dans ce contexte, DéFI pour Woluwe1150 constate les difficultés suivantes :

- le non-respect des horaires de bus 36 dû à la longueur de la ligne, et en particulier aux difficultés de circulation sur son tronçon à Etterbeek,
- les nuisances des trams 39 et 44 dans le quartier Montgomery,
- le plan bus à revoir quant à la ligne 42,
- le besoin d'avoir des petits bus et des nouveaux trams (sans marche).

DéFI pour Woluwe1150 estime que le prolongement de la ligne 94 constitue un progrès dans l'offre de transports en commun, et il plaide pour la prolongation de la ligne vers l'OTAN, la clinique Saint-Luc et l'aéroport.

Dans ce cadre, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Diviser l'itinéraire actuel du bus 36 en deux : une première partie irait du cimetière de Stockel à la station de métro Hankar ou Pétilion intégrant dans ce nouvel itinéraire les zones mal desservies (une partie du Chant d'oiseau) ; la seconde partie relierait la station Hankar au rond-point Schuman. Les horaires seraient ainsi mieux respectés.
2. Plaider pour des bus plus petits avec une meilleure régularité de fréquence.
3. Réétudier les itinéraires des bus 36 et 28 : faut-il que l'itinéraire du bus 36 aille jusqu'au cimetière de Stockel ou doit-on prolonger le bus 28

jusqu'au métro Stockel ? Cette station de métro serait alors le lieu de fin des itinéraires des bus 36 et 28.

4. Revoir la proposition d'itinéraire du bus 42, en particulier dans le quartier du Centre (difficulté de passage dans les avenues de Trooz et Val d'Or).

5. Plaider pour un examen des arrêts de bus pour mesurer l'impact de ceux-ci sur les habitants, et en particulier ceux près des habitations.

6. Réaménager la station de métro Montgomery pour assurer :

- la descente des trams dans la station, par l'avenue de Tervueren,
- la possibilité pour les nouveaux trams d'avoir accès à la station de métro,
- la mise en place d'une zone sécurisée de stationnement pour vélos,
- la limitation de l'utilisation de la desserte passant par la rue J.G Martin, pour des raisons seulement exceptionnelles,
- l'amélioration de la luminosité dans la station et, partant, l'augmentation de sa sécurisation.

9/ Urbanisme

Il faut préserver le caractère résidentiel de la commune et le caractère villageois de ses quartiers. Se posent les questions des problèmes de stationnement, du coût du logement, du type de population en cas de division d'une résidence unifamiliale en plusieurs appartements.

Dans ce cadre, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Définir des zones dans lesquelles une transformation de maison unifamiliale en multifamiliale pourrait être acceptée avec la condition qu'il y ait au minimum un stationnement pour les deux roues dans l'immeuble pour avoir une alternative à la voiture.
2. Protéger les quartiers à caractère en établissant des règles urbanistiques concernant les gabarits et le style architectural (exemples : le plateau de Stockel, le vieux quartier de Joli Bois, le vieux quartier du Chant d'Oiseau,...).
3. Lutter contre une valorisation spéculative du patrimoine immobilier.
4. Stimuler des emplacements de stationnement pour les deux roues dans les nouveaux immeubles.

10/ Gestion immobilière communale

Dans ce cadre, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Avoir une gestion immobilière en « bon père de famille ».
2. Etablir des plans de gestion (entretien, investissement de rénovation, programme énergétique) de tous les bâtiments communaux.

3. Donner la priorité des investissements à l'entretien des bâtiments.
4. Avoir une utilisation maximale des immeubles communaux par une stratégie de gestion des espaces partagée dans le temps.
5. S'inscrire dans la « logique d'achats immobiliers à finalité de service ou de contribution à la relance/rénovation d'un quartier et de revente de l'immobilier en fin de mission ».

11/ Accueil de la petite enfance

La commune de Woluwe-Saint-Pierre dispose d'un très beau réseau de crèches avec 318 places, dont 262 francophones et 56 néerlandophones, plus une "halte-garderie". Néanmoins, ce réseau ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes.

Dès lors, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Continuer le programme d'augmentation du nombre de places dans les crèches communales, et d'en créer une nouvelle dans le complexe à l'arrière de la maison communale.
2. Stimuler les initiatives privées d'accueil de la petite enfance (ex. : facilité de parking à certaines heures).
3. Etablir une collaboration entre le réseau des crèches communales et l'accueil privé, en vue de pouvoir mieux répondre aux demandes.
4. Informer des offres potentielles d'accueil (publiques et privées). L'assistante sociale des crèches communales doit jouer un rôle actif dans la recherche de places, y compris en- dehors de la zone communale.

12/ Un enseignement de la réussite

La commune est un pouvoir organisateur d'enseignement. Elle est tenue d'appliquer les décrets et règlements imposés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

DéFI pour Woluwe1150 dénonce la tendance centralisatrice et le caractère bureaucratique et doctrinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui pénalise la qualité de l'enseignement et limite l'action de la commune. Celle-ci, comme pouvoir organisateur, ne peut que subir et tenter de minimiser les effets négatifs.

DéFI pour Woluwe1150 considère qu'il y a un excès de règles administratives, un manque de confiance du pouvoir subsidiant vis-à-vis des pouvoirs organisateurs et du corps enseignant.

DéFI pour Woluwe1150 estime qu'il faut donner une autonomie aux acteurs de l'enseignement, ainsi que des objectifs clairs à atteindre.

Le réseau d'enseignement communal est composé de 7 écoles fondamentales, 5 francophones et 2 néerlandophones, dont une école en immersion linguistique, une école spécialisée de type 8 (accueillant des enfants ayant des difficultés liées à l'apprentissage), une école assurant l'inclusion d'enfants de type 8 et une école technique secondaire. De plus, le réseau possède 3 académies : 2 académies de musique (1 francophone et 1 néerlandophone) et 1 académie des arts.

Pour DéFI pour Woluwe1150, la commune doit offrir un enseignement de proximité pour l'enseignement fondamental. Pour le secondaire, vu l'offre diversifiée et de qualité d'enseignement existant dans la zone Est de Bruxelles, DéFI pour Woluwe1150 veut que l'école secondaire communale soit celle du premier choix de la deuxième chance. Il préconise un enseignement de la réussite, c'est-à-dire qui donne confiance et qui permet aux jeunes de trouver leur orientation.

DéFI pour Woluwe1150 propose pour l'enseignement de :

1. Augmenter la capacité d'accueil du nombre d'enfants pour répondre à l'évolution démographique (dans l'enseignement fondamental).
2. Donner priorité aux enfants de la commune.
3. Pratiquer, dans toutes les écoles, l'inclusion avec une spécificité pour chacun des établissements :
 - Oeuvrer pour un enseignement de la réussite. En pratique, pour l'enseignement fondamental, pratiquer l'intégration des enfants dys- (troubles de l'apprentissage) ou HP dans l'enseignement ordinaire (poursuivre l'intégration dans les écoles de Joli-Bois et de Stockel, initier l'intégration à l'école du Chant d'oiseau).
 - Apporter un soutien communal pour augmenter le nombre d'heures de logopédie dans le cadre de l'intégration.
 - Garantir un travail logopédique dans le premier degré du cycle secondaire.
4. Assurer un enseignement qui donne des bases permettant de continuer un cursus scolaire avec efficacité, et de développer l'ouverture d'esprit par la pratique de la différence.
5. Encadrer et former les enseignants à de nouvelles pratiques comme la gestion mentale, à la prise en considération des difficultés d'apprentissage, à la création d'outils pédagogiques en vue de répondre aux difficultés d'apprentissage, à l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement,...
6. Collaborer de manière permanente avec les centres de recherche et de formation dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation.
7. Dégager au mieux les directions d'école des tâches administratives afin qu'elles puissent s'occuper de la gestion des aspects pédagogiques.

8. Créer un partenariat permanent entre équipes pédagogiques, parents et élèves.
9. Placer chaque école dans une dynamique de projets d'établissement.
10. Développer un réseau d'écoles de devoirs en partenariat avec les centres communautaires de quartier, les écoles et l'asbl PAJ, et des lieux d'études en partenariat avec les bibliothèques.
11. Conférer aux périodes extra-scolaires (garderie du matin, temps du midi, garderie de fin de journée) un caractère éducatif par la formation du personnel et la collaboration avec des A.S.B.L socioculturelles.
12. Proposer des repas scolaires qui garantissent l'alimentation saine et bio, qui soutiennent le circuit court, qui présentent une variété de menus (conditions qui seront intégrées dans le cahier des charges pour le marché public).
13. Tendre à faire de l'enseignement fondamental néerlandophone un enseignement de type d'immersion linguistique en français.
14. Assurer une gestion des bâtiments de partage des lieux pour maximiser les offres possibles en minimisant les investissements.
15. Garantir la sécurité de nos enfants aux abords des écoles.

13/ Accueil des enfants en période extra-scolaire

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Former de manière permanente les personnes encadrant les garderies dans les écoles pour leur assurer un caractère pédagogique.
2. Organiser une période d'étude encadrée après l'école pour les élèves en primaire.
3. Garantir des stages de vacances à des prix démocratiques.
4. Mettre à disposition les infrastructures de la commune pour que des associations d'accueil de la petite enfance puissent organiser des stages de vacances. Ces types d'activités doivent avoir un aspect ludique et pédagogique.

14/ Académies

En ce qui concerne les académies, **DéFI pour Woluwe1150** estime essentiel d'en assurer le développement.

Au vu de l'évolution de la population, **DéFI pour Woluwe1150 propose de :**

1. Susciter des collaborations et des synergies entre l'enseignement de plein exercice et les académies.
2. Augmenter le nombre d'enseignements en cours du jour pour accueillir le public des « jeunes pensionnés ».
3. Faciliter l'accès aux ateliers de l'Académie des arts en vue de permettre aux élèves d'y travailler en-dehors des heures de cours.
4. Mettre en évidence le travail accompli par les élèves, par l'organisation de concerts publics donnés par ces derniers et par des expositions dans des lieux de vie.

5. Assurer des synergies entre les académies, le Centre culturel et les centres de quartier.
6. Résoudre le problème du manque de locaux pour l'Académie des Arts : étudier la faisabilité de l'implantation de l'Académie des Arts au Centre communautaire de Joli-Bois et y procéder en fonction du résultat de l'étude ou chercher un lieu pour la déménager pour :
 - permettre à l'Académie d'avoir un accès plus facile durant la journée et de meilleurs espaces,
 - rassembler l'ensemble de l'activité de l'Académie sur un seul site,
 - utiliser les locaux actuels de l'Académie des arts en vue d'augmenter les places de l'école fondamentale en immersion,
 - favoriser la synergie entre les Académies (art et musique) et les écoles.
7. Avoir une perspective de bassin d'enseignement et de non-concurrence des réseaux dans le choix d'ouverture de cours.
8. Veiller à ce que les ateliers de l'Académie des arts soient ouverts en-dehors des heures de cours pour permettre aux élèves de travailler à ces moments-là, sous réserve du respect des normes de sécurité.

15/ Soutien à la jeunesse

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Soutenir les mouvements de jeunesse sur la base de leurs besoins exprimés (subsidés pour actions, locaux, transport de matériel,...).
2. Donner une visibilité (via le Wolumag, par exemple) à l'ensemble des lieux d'accueil, associations, mouvements de jeunesse, clubs de sport.
3. Organiser annuellement une rencontre-réseautage de l'ensemble des responsables d'associations, de mouvements de jeunesse et de clubs.

4. Impliquer dans la vie locale les mouvements de jeunesse et les clubs de sport pour les jeunes (mener un projet collectif d'intérêt général).
5. Soutenir des lieux d'accueil pour la jeunesse non organisée.
6. Organiser, avec l'associatif, une réception permettant la prise de connaissance mutuelle, le réseautage et l'échange d'informations.

Contre les nouvelles addictions et contre toute forme de harcèlement, et pour lutter contre une consommation abusive d'alcool et de drogue,

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Mener des actions de sensibilisation auprès des clubs sportifs (introduction d'une charte de bonne conduite) pour que les consommations au bar soient cohérentes à leurs activités.
2. Organiser des conférences d'information et de sensibilisation auprès des jeunes, des responsables et des parents.
3. Utiliser l'éducation permanente pour mesurer les risques et les minimiser face à l'évolution de nouvelles addictions, comme les écrans et les réseaux sociaux.
4. Contribuer à la prise de conscience et à la compréhension de ce qu'est le harcèlement et comment y faire face.

La commune de Woluwe-Saint-Pierre a une vocation résidentielle. Cette vocation doit être maintenue. Néanmoins, un ensemble d'activités économiques peuvent y être menées, essentiellement des professions libérales, du commerce de proximité et un peu d'activités tertiaires.

L'arrivée du métro à Montgomery et à Stockel fait de ces quartiers des pôles attractifs pour l'activité économique.

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Réaliser des opérations en vue de stimuler la venue des consommateurs dans les pôles commerciaux de Stockel (place Dumon et environs), du parvis Sainte-Alix, de la place des Maïeurs et du parvis du Chant d'Oiseau, et répartir de façon équilibrée les animations entre les quartiers commerçants.
2. Soutenir les commerces de proximité dans les quartiers, et plus particulièrement rue au Bois et avenue Gribaumont.
3. Aménager les espaces publics pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.
4. Etudier et réaménager la place des Maïeurs en vue d'y dynamiser l'animation, le caractère commercial, tout en créant une atmosphère villageoise et conviviale. Le travail devra se réaliser en collaboration avec le citoyen et répondre à la pression liée aux difficultés de stationnement.
5. Centrer les bureaux dans des zones telles que le boulevard de la Woluwe, pour partie l'avenue de Tervuren et le quartier Montgomery.

Pour l'emploi, la commune dispose, au sein de la maison communale, d'une Maison de l'Emploi regroupant Actiris, le Service de l'emploi communal, l'Atelier de recherche active d'emploi et l'ALE.

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Garantir la présence de Bruxelles-Formation au sein de cette Maison de l'Emploi pour en faire une Maison de la Formation et de l'Emploi.
2. Harmoniser les actions au sein de la Maison de l'Emploi pour assurer le meilleur encadrement des demandeurs d'emploi dans leur activité de recherche d'emploi.
3. Assurer un service aux employeurs en procédant à une présélection des demandeurs d'emploi par rapport aux compétences nécessaires pour exercer le travail demandé par l'employeur.
4. Assurer une collaboration étroite entre la Maison de l'Emploi et le CPAS pour resocialiser ceux qui sont en décrochage social et dès lors incapables de retrouver un emploi.
5. Recourir de manière régulière à l'application de l'article 60 de la loi organique des CPAS qui permet à un employeur du secteur public ou privé d'occuper le bénéficiaire d'un revenu d'intégration le temps nécessaire pour lui ouvrir son droit aux allocations de chômage.
6. Utiliser des ALEistes et recourir aux titres-services.

17/ Respect de l'environnement, promotion du développement durable et économies d'énergie

Le pouvoir local doit être un exemple pour la mise en œuvre des dispositifs de développement durable. La commune doit contribuer à la bonne information de la population.

Défi pour Woluwe1150 propose dès lors de :

1. Contribuer à la bonne information au sujet du tri et de la collecte sélective des déchets, établir et faire connaître un cadastre des lieux potentiels de développement de potagers.
2. Etendre à la déchetterie communale et à d'autres lieux un système de « donneries » pour lutter contre le gaspillage et développer les « Repair café » (cf. partie 1).
3. Inscrire la commune, le CPAS et la zone de police dans une dynamique « zéro déchet ».
4. Privilégier le système de la cogénération, production d'électricité, dans les projets de construction ou de rénovation des bâtiments communaux.
5. Promouvoir les associations citoyennes consacrées aux quartiers durables, mettre à la disposition d'associations citoyennes des lieux publics pour en faire des potagers urbains (pelouses non utilisées, parterres,...), placer un four à pain collectif,...
6. Développer des mini-potagers et multiplier le nombre de poulaillers dans les écoles à des fins pédagogiques.
7. Créer une entreprise d'économie sociale d'insertion socio-professionnelle dépendant du CPAS, s'occupant de la gestion de potagers urbains, sur des terrains non exploités (terrain avoisinant la résidence Roi Baudouin, jardins privés pour lesquels un accord serait donné par le propriétaire, toitures susceptibles d'accueillir des bacs à potager,...).

8. Créer un mini-parc animalier dans un espace vert accompagné d'une plaine de jeux (poulailler, ânes, chèvres, moutons, lapins,...). L'entreprise d'économie sociale du CPAS pourrait être chargée de la gestion de ce parc.
9. Organiser la collecte de déchets des poubelles publiques avec l'aide d'un chariot tiré par un âne ou un cheval de trait.
10. Soutenir, par une aide administrative, les quartiers durables dans le dépôt de demandes de financement auprès de la région (cfr. L'enseignement).
11. Favoriser les circuits courts dans les cahiers de charges consacrés aux repas scolaires.
12. Soutenir les circuits courts par la mise à disposition de lieux pour accueillir les dépôts de paniers.
13. Etablir un cadastre des lieux publics disponibles pour s'approvisionner et pour réceptionner les paniers bio (centres communautaires des quartiers, Centre sportif,...).
14. Veiller à ce que l'ensemble des cadastres et des informations soient accessibles sur internet.
15. Généraliser, au sein des bâtiments communaux et des espaces publics, le tri des déchets de papier et des PMC (plastiques, métaux, cartons).
16. Soutenir et développer les quartiers durables et leurs initiatives comme les composts, la mise en pratique de l'Agenda 21.
17. Créer des synergies avec le privé pour maximiser l'installation de panneaux solaires.
18. Œuvrer à l'isolation des bâtiments.
19. Prévoir, lors de toute rénovation de l'espace public, une perméabilisation des sols en vue d'éviter les inondations.

QUARTIERS DURABLES DE LA COMMUNE

Une grande attention doit être portée au renforcement des quartiers durables dans la commune. La commune se doit d'être un stimulant en vue d'encourager la population à agir. La commune ne doit cependant pas se substituer à la population.

18/ Des finances saines pour une fiscalité acceptable

DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Payer les fournisseurs dans des délais raisonnables respectant les conditions (pour ne pas avoir de charge d'intérêts de retard à payer).
2. Utiliser « les bas de laine » des ASBL para-communales pour procéder à des dépenses d'investissements en vue d'améliorer l'infrastructure qu'elles occupent.

DES FINANCES SAINES ASSURENT L'AUTONOMIE DE NOTRE REGION

Assurer la pérennité de la Région bruxelloise passe par de saines finances régionales et communales.

Toutes les négociations institutionnelles ont montré la faiblesse des partis francophones, soucieux de vendre des droits fondamentaux contre du refinancement. DéFI s'est toujours opposé à ce type de tractations. L'impact de la dernière réforme de l'Etat (votée par le cdH, le MR, le PS et Ecolo), à laquelle DéFI s'est opposé, pèse négativement sur l'avenir des finances régionales.

A Woluwe-Saint-Pierre, à l'arrivée de DéFI pour Woluwe1150 dans la majorité, l'endettement communal au 31/12/2000 était de 21.670.844,99 €. Au terme de l'exercice 2017, l'endettement était de 22.083.403,87 €, soit une augmentation de 1,90%. Pour la même période, l'inflation s'élevait à 28,38%. Ceci signifie que l'endettement a diminué en valeur constante de 20,63%.

DéFI pour Woluwe1150 estime qu'il est impératif d'avoir une gestion financière locale qui puisse garantir l'indépendance financière de la Région bruxelloise.

Dès lors dans ce contexte, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Contrôler l'endettement pour que celui-ci n'augmente pas en valeur constante, voire diminue à concurrence d'1% par an et minimiser la charge de la dette (exemple : participer à un fonds de gestion des trésoreries des pouvoirs locaux).
2. Privilégier les investissements qui maintiennent la valeur des biens, la valeur sociale et/ou économique, avoir une gestion en « bon père de famille ».
3. Garder une fiscalité stable comme ce fut le cas ces 18 dernières années et profiter des taux d'intérêts bas pour procéder à des investissements.
4. Mettre en place des fiscalités susceptibles de stimuler des comportements « citoyen » comme la taxe sur les immeubles abandonnés.
5. Garder l'équilibre budgétaire et la non-augmentation globale de la recette fiscale.
6. Etudier l'impact d'un éventuel transfert des recettes de l'impôt des personnes physiques vers l'impôt immobilier (précompte immobilier) en vue d'une contribution de tous les résidents installés sur le territoire communal et consulter la population, avant toute décision, sur la question d'une éventuelle modification des recettes du précompte professionnel vers le précompte immobilier. L'objectif est de diminuer l'impôt pour les contribuables actuels par une augmentation du nombre de contribuables.
7. Diminuer le nombre de petites taxes et les compenser par une augmentation de la taxe sur les secondes résidences.
8. Demander le prix coûtant des services offerts par la commune, excepté pour ce qui est obligatoire (carte d'identité, passeport, légalisation de documents,...) et pour ceux qui contribuent à l'amélioration de la vie en société.

Il est à noter que les finances communales sont également dépendantes de mesures que pourraient prendre d'autres niveaux de pouvoir, comme la Région bruxelloise, les Communautés et l'Etat fédéral. Cela peut avoir des effets négatifs importants sur les finances communales.

Par exemple, la limitation des allocations de chômage dans le temps, décidée par le gouvernement Di Rupo (PS/MR/cdH) et appliquée par le gouvernement Michel (MR/N-VA), se traduit par une augmentation des charges du CPAS pesant ainsi sur les finances communales. DéFI pour Woluwe1150 dénonce ces dérapages et veillera à préserver les droits sociaux de chacun en minimisant les effets négatifs sur les finances locales.

19/ Culture et éducation permanente

La commune de Woluwe-Saint-Pierre dispose d'un centre culturel, le W:Halll, lieu de diffusion de la culture, des académies et des ateliers créatifs, lieux de production culturelle, de la Comédie Claude Volter, de 4 centres communautaires de quartier, d'une bibliothèque avec 3 implantations et d'une médiathèque.

De plus, il y a un centre culturel et une bibliothèque néerlandophones.

Au cours de la mandature qui s'achève, une coordination a été mise en place entre les différents acteurs culturels. DéFI pour Woluwe1150 estime qu'il y a lieu de renforcer, par une intégration plus grande, le réseau des différents acteurs mis en place. Ceci garantit à tous les artistes de notre commune de pouvoir s'exprimer (expositions, arts de la scène) et de voir ainsi valorisé leur travail.

De plus, il est essentiel que l'art, "le beau", aille à la rencontre des habitants ; c'est la raison pour laquelle il faut utiliser des lieux publics pour y organiser des manifestations culturelles.

DéFI pour Woluwe1150 propose de finaliser le projet de reconnaissance du Centre culturel par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme lieu d'éducation permanente en vue d'obtenir des subsides et facilitera l'implication de tous les acteurs dans le fonctionnement du réseau culturel.

Dès lors, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Finaliser la reconnaissance du Centre culturel par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme lieu d'éducation permanente.
2. Affecter le Centre culturel à la diffusion en ayant une attention particulière à promouvoir la création et la production culturelles des habitants de la commune.
3. Organiser le Centre culturel pour qu'il puisse jouer, entre autres, le rôle de centre communautaire pour le quartier du Centre.
4. Promouvoir la spécificité du Centre communautaire de Joli-Bois comme lieu de production d'arts de la scène (théâtre, impro, cirque,...).
5. Organiser des cycles de conférences à thèmes répondant à des besoins d'éducation permanente.
6. Collaborer avec les habitants de la commune d'origine étrangère pour mettre en valeur la culture de leur pays d'origine.
7. Créer une A.S.B.L para-communale unique chargée de la gestion du Centre culturel et des centres communautaires de quartier, avec des comités d'utilisateurs spécifiques dans chacun d'eux. La composition du conseil d'administration de l'ASBL sera constituée, pour plus de la moitié, des citoyens utilisateurs et des représentants d'associations socio-culturelles.
8. Etablir, pour les locations de salles, une tarification préférentielle pour les habitants de Woluwe-Saint-Pierre, avec une gestion unique de l'ensemble des locations de salles et une attention particulière pour accueillir les fêtes familiales.
9. Développer la visibilité des associations socio-culturelles.
10. Mettre à disposition la presse nationale et internationale dans les bibliothèques francophones et néerlandophone.

11. Favoriser la collaboration du Centre culturel (W:Hall) avec les centres culturels avoisinants : le Wolubilis (Woluwe-St-Lambert), le Centre culturel d'Auderghem et l'ICHEC (pour les conférences). La volonté sera de maximiser la variété de l'offre culturelle à l'est de Bruxelles.
12. Mettre la culture dans les lieux de vie par le biais d'animations et d'expositions, et stimuler l'organisation des expositions dans des lieux publics (hall de la population à la commune, restaurants, centres médicaux, biennale d'arts contemporains au parc de Woluwe, place du Monde, Centre sportif,...).

20/ Sport, bien-être et santé

La commune de Woluwe-Saint-Pierre dispose de nombreuses infrastructures sportives, en particulier le Centre sportif.

Pour DéFI pour Woluwe1150, les principaux objectifs à poursuivre sont d'assurer un bon entretien des infrastructures sportives existantes, d'implanter des structures sportives de quartier, d'assurer la cohabitation de celles-ci avec le quartier dans lequel elles sont implantées et répondre au mieux aux demandes en privilégiant le sport amateur et les initiations.

DéFI pour Woluwe1150 estime qu'il faut que le Centre sportif ait en charge la gestion de tous les équipements sportifs de la commune.

En matière de santé, en-dehors des obligations légales, DéFI pour Woluwe1150 estime que la commune doit contribuer à des actions d'information et de sensibilisation menées par d'autres pouvoirs.

Dans cet esprit, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Créer une entité de gestion unique pour l'ensemble des infrastructures sportives communales.

2. Gérer les infrastructures dans le cadre d'un Conseil consultatif du sport regroupant l'ensemble des clubs sportifs et des écoles, en vue de l'utilisation maximale et harmonieuse des infrastructures sportives.
3. Envisager des partenariats publics-privés pour financer les investissements du Centre sportif.
4. Garder la logique d'un Centre sportif pluridisciplinaire, s'adressant d'abord et avant tout aux sportifs amateurs.
5. Soutenir l'implantation d'un terrain de hockey dans le parc Parmentier.
6. Organiser annuellement la Fête du sport avec les écoles, lors de la fin de l'année scolaire, en mettant en avant le fair-play.
7. Stimuler la pratique du sport en favorisant le système d'abonnements à des tarifs préférentiels.
8. Implanter des petites infrastructures sportives dans les espaces publics, par exemple : tables de ping-pong, engins de fitness extérieurs, terrains de pétanque, parcours santé, table d'échecs,...
9. Mener des actions de sensibilisation dans les clubs sportifs, dans les mouvements de jeunesse, dans les écoles, au sein du personnel communal, contre les assuétudes, en particulier la consommation d'alcool.
10. Mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation pour assurer la consommation alimentaire équilibrée dans toutes les infrastructures communales.
11. Favoriser le développement d'activités sportives pour les personnes en situation de handicap.

PARTENARIAT PUBLIC/PRIVE POUR MOBILISER DAVANTAGE DE RESSOURCES

Pour mener à bien la rénovation du centre sportif, un partenariat public/privé est possible sur base d'un contrat de gestion reprenant entre autres des conditions de services au public (tarif, horaire, missions à accomplir,...).

L'objectif de ce type de partenariat est de mobiliser des moyens financiers en vue d'assurer la meilleure qualité du service au moindre coût pour nos concitoyens.

21/ Ouverture au monde

Il n'est pas dans les attributions de base d'une commune d'avoir les relations internationales. C'est donc un choix politique.

Ces relations internationales doivent apporter un plus aux citoyens de notre commune et elles doivent pouvoir contribuer au développement des pays du sud.

La commune de Woluwe-Saint-Pierre a un jumelage avec une entité au Rwanda (Musambira-Kamony) où elle contribue à des projets liés à l'éducation et à la santé.

Woluwe-Saint-Pierre est inscrite dans le programme de coopération internationale communale. Avec des moyens financiers de la coopération belge, elle mène une réhabilitation des services Etat civil / Population en RDC, dans la province du Nord-Kivu, dans les villes de Goma, Butembo et Béni.

Dans ce même programme, la commune œuvre pour la réhabilitation du service Etat civil dans un arrondissement d'Ouagadougou, au Burkina Faso.

La commune a des jumelages avec une entité roumaine (Pecica), une petite ville américaine en Louisiane (Nouvelle-Ibérie), un district de Séoul (Gangnam, Corée

du Sud) et un district de Beijing (Chao Yang, Chine) qui permettent de réaliser des échanges culturels et d'ouvrir au monde notre jeunesse.

Durant cette mandature, la commune de Woluwe-Saint-Pierre a mené à bien le recensement de 850.000 habitants à Goma et l'informatisation des données, ce qui a permis de créer un registre de population de la ville.

Il est important de souligner que ce travail constitue une information essentielle pour la gestion publique. De plus, la reconnaissance administrative des citoyens leur donne des droits fondamentaux (éducation, défense en justice, droit de la famille,...). Ce travail est déjà utilisé pour établir les plans de secours sachant que la ville de Goma côtoie un volcan en activité. La méthodologie utilisée constitue aujourd'hui une référence pour la communauté internationale.

Au Rwanda, durant cette même mandature, le programme d'éducation pour tous, financé pour partie par la Communauté européenne, a été clôturé. Grâce au travail réalisé, le principe du référent éducation a été créé dans les villages afin d'intervenir dans les plus brefs délais auprès des enfants en décrochage scolaire. Plus d'un millier de jeunes enfants sont ainsi retournés à l'école.

Une bourse communale a aidé des jeunes à mener à bien une expérience de coopération au développement dans le cadre d'ONG reconnues.

Dans cette perspective, DéFI pour Woluwe1150 propose de :

1. Poursuivre la politique de coopération et les programmes lancés, en mettant l'accent sur le transfert de compétences, la reconnaissance des droits de tous, et en particulier des femmes, et la lutte contre la pauvreté.
2. Inscrire la commune dans des programmes européens de type "Erasmus".
3. Impliquer la population de WSP dans les programmes mis en œuvre et animer le Conseil consultatif de la coopération au développement, conseil citoyen.

4. Poursuivre l'octroi de bourses pour les jeunes qui mènent une immersion en coopération au développement.
5. Assurer des relations avec d'autres entités en vue de permettre à notre jeunesse de découvrir le monde par la culture et le développement.
6. Mettre en contact différents acteurs de la coopération pour développer de nouvelles collaborations.
7. Utiliser des opportunités de nouvelles collaborations, en trouvant des financements et en s'assurant de l'implication de la population.
8. S'inscrire dans une aide matérielle de promotion des ONG, en particulier celles portées par des habitants de Woluwe-Saint-Pierre.

Des questions ? Des suggestions ?

Contactez-nous info@defiwoluwesaintpierre.eu

defiwsp1150.eu